

A travers l'Afrique

Cote d'Ivoire : il surprend sa servante accroupie, nue ensorcelant le repas qui lui est destiné

La jeune fille qui a 23 ans environ et mère d'un enfant, présente tout de même des rondeurs appréciables et s'en sert pour séduire son employeur. Mais apparemment, ce dernier, enseignant, ne mélange pas les activités professionnelles et les relations amoureuses. Il évite selon lui, d'entretenir des relations intimes avec ses employées de maison. Ce jour, rentré donc plus tôt que prévu à son domicile, dans la cuisine, il trouve sa servante, le dos tournée et toute nue, accroupie sur la nourriture qu'elle va lui servir. Pressée de questions par son employeur qui menace de la conduire à la police, elle avoue son intention de l'envoûter. Et ce, dans le but de l'avoir comme mari. Scandalisé, l'enseignant la renvoie définitivement de son domicile. En plus, il entend saisir le commissariat du 2ème arrondissement de la ville.

Bouaké/Côte d'Ivoire : un octogénaire retrouvé mort au quartier Dar Es Salam 2 secteur Mangorotou

Encore un autre décès tragique et difficile à expliquer. Cette fois-ci à Bouaké au quartier Dar Es Salam 2, secteur Mangorotou, un octogénaire, répondant au nom de Mamadou Maïga, a été retrouvé mort, mercredi 9 novembre 2016, aux environs de 05H45. Le corps sans vie de El Hadj Mamadou Maïga a été retrouvé dans une posture assez étrange et difficilement explicable. En réalité, une arme à feu de type artisanal a été retrouvée à côté de sa dépouille mortelle. Une enquête a été ouverte afin de faire toute la lumière sur les circonstances de ce tragique décès. La thèse du suicide demeurant fortement plausible.

Kenya : un policier, violeur d'une mineure, prend 20 ans de prison

Cette condamnation est l'un des 11 cas de viol d'enfants que la Cour suprême du Kenya a rouverts depuis 2013 pour qu'ils soient rejugés. Cela après qu'un centre de sauvetage a intenté un procès à la police pour n'avoir pas enquêté sur des centaines d'affaires similaires. Devant la justice, le policier Joseph Mutua a déclaré que la mineure et lui étaient mariés traditionnellement et dit avoir payé une dot.

Rassemblés par COE

Irresponsabilité parentale

Un nouveau-né abandonné derrière une habitation à Oyem



Photo : ANS

C'est sous ces feuilles de bananier que le bébé a été découvert.

ANS
Oyem/Gabon

Alors que la mère est activement recherchée, le nourrisson de sexe féminin a été recueilli par une dame, Espérance Mbui Edou, qui l'a tout de suite conduit au service de néonatalogie du Centre hospitalier régional. Il serait hors de danger, apprend-on de source hospitalière.

UN nouveau-né de sexe féminin d'à peine quelques heures, a été découvert hier matin au quartier Ad-

jougou, derrière la petite mosquée du lieu appelé Ngagawass, dans le deuxième arrondissement de la commune d'Oyem. Cette découverte est faite par un jeune homme, Olivier Ongone qui, en sortant très tôt de sa maison pour aller se soulager, est attiré par de petits cris venant de l'arrière de l'habitation. Pour en avoir le cœur net, il se rapproche du lieu d'où proviennent les fameux gémissements. Ainsi, après avoir soulevé les deux grandes feuilles de bananier qui le recouvrent et le protègent de la fine pluie tombée ce matin-là, il est face à un



Photo : ANS

Le nouveau-né pris en charge au Centre hospitalier régional d'Oyem.

bébé qui vient à peine de naître. Celui-ci est enveloppé dans un pagne recouvert de sang et d'excréments, le cordon ombilical encore rattaché. Surpris et choqué, Ongone amène les voisins du quartier, qui accourent. Parmi les nombreux badauds, une dame, Espérance Mbui Edou, qui aura

tout de suite pris l'initiative de conduire le nourrisson au service de néonatalogie du Centre hospitalier régional d'Oyem, où il sera admis en soins intensifs. Aux dernières nouvelles de source hospitalière, le bébé serait hors de danger. Quant à la mère, auteur de ce qui est présenté

à Oyem comme un crime, elle demeurait introuvable jusqu'à hier. Mais une enquête ayant été ouverte par les forces de sécurité, nul doute que ces recherches aboutiront très rapidement en vue de son identification et de son interpellation, afin qu'elle réponde de son acte devant la loi.

Et si le bébé était confié à un couple nécessiteux ?

Olivier NDEMBI
Libreville/Gabon

L'ACCALMIE constatée depuis quelque temps en la matière, avait laissé croire que le phénomène des enfants abandonnés dans les poubelles, tels de vulgaires ordures, ou encore derrière des maisons ne relèverait plus que du passé. Que nenni !

A preuve, cette affaire qui a défrayé la chronique, hier, dans un quartier de la commune d'Oyem, où un nouveau-né fraîchement sorti des entrailles de sa mère, a été cyniquement abandonné derrière une habitation, semble-t-il par sa génitrice. Un acte pour le moins criminel, tant ce petit être innocent et sans défense aurait pu être dévoré par des fourmis, un animal ou simplement mourir de froid. Mais des circonstances heureuses ont permis que le bébé soit épargné du pire. Il se porterait donc bien.

Il reste, à présent, à savoir ce qu'il adviendra de l'entretien et de l'encadrement de cet nouveau-né qui, convenons-en, n'a rien fait pour mériter le sort que l'on a failli lui destiner. Il s'agit en fait du déni de responsabilité de deux individus - un homme et une femme - incapables de

bien gérer leur libido et qui, pour des convenances personnelles, ont voulu se débarrasser d'un être qui ne leur a pourtant pas demandé de venir au monde. En effet, si faire des galipettes est un acte tout à fait normal pour les humains, on comprend en revanche, difficilement, que tout rapport sexuel donne lieu à la mise en route d'une grossesse non désirée. Surtout que les évolutions scientifiques ont permis de mettre au point de nombreuses méthodes contraceptives dont l'appropriation par les couples leur permettrait de programmer leurs naissances. Il est vrai que dans une société comme la nôtre, friande de mœurs contraires à la morale, et où les jeunes érigent le sexe en une priorité, parler de sexualité responsable ou conseiller à une fille de porter une grossesse au moment voulu, c'est un peu paraître vieux jeu. En cause, l'ignorance, l'insouciance, la naïveté, l'inconséquence, et finalement l'irresponsabilité de nombreuses jeunes filles qui se laissent ainsi abuser et berné par des hommes tout aussi irresponsables qu'elles. Il y a, enfin, ce phénomène des viols pratiqués sur des mineures, et dont les auteurs sont des membres de la famille

proche clairement identifiés. Ainsi donc, la naissance d'un enfant qui pourrait être perçue comme une "honte familiale" ou compromettre carrément certains individus, est mal vécue. Les victimes dès lors sous pression sont "obligées" de se débarrasser des fœtus en pratiquant des avortements clandestins, parfois au péril de leur vie. Et lorsque les nombreuses tentatives visant à expulser ce qu'elles portent en elles ne réussissent pas, plu-

sieurs de ces adolescentes n'hésitent pas, une fois la délivrance réalisée dans des endroits tout aussi discrets, à jeter le fruit de leurs entrailles dans des poubelles et autres broussailles. Dans tous les cas, il importe de rappeler à toutes ces futures mamans, qui le seraient devenues "accidentellement", qu'une fois qu'elles ont accepté, d'une manière ou d'une autre, de conduire une grossesse à terme, elles s'exposent à des condamnations pré-

vues par la loi lorsqu'elles se rendent coupables de tels actes. Et c'est ce traitement qui devrait être appliqué à la mère du bébé d'Oyem une fois qu'elle aura été retrouvée. En outre, pourquoi les autorités n'assoupliraient-elles pas les conditions d'adoption d'enfants sur le territoire national, de sorte que ces nouveau-nés ramassés ici et là soient confiés à des couples qui en ont réellement besoin, mais qui ne peuvent eux-mêmes en faire ?

INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

NOS OFFRES DE FORMATION

Non Bacheliers ou Bacheliers

L'Institut d'Administration des Entreprises (I.A.E) vous offre l'opportunité de préparer vos diplômes d'Etat dans les filières industrielles et celles de tertiaire.

La qualité de l'enseignement proposé par l'I.A.E repose sur le meilleur choix de son corps professoral et de ses moyens pédagogiques, son ouverture à l'international ainsi que la préparation des étudiants à une prise de responsabilité.

I - LES FILIERES INDUSTRIELLES

- Administration des Réseaux locaux d'Entreprise
- Génie Civil
- Réseaux et Télécom
- Développement d'Application
- QMS
- Maintenance des systèmes informatiques et réseaux

II - LES FILIERES DU TERTIAIRE

- Action commerciale
- Comptabilité gestion
- Transit Douane
- Gestion des Ressources Humaines
- Journalisme et Communication d'entreprise
- Commerce International
- Banque Finance Assurance
- Tourisme
- Carrières Juridiques
- Logistique et transport
- Gestion PME-PMI
- Assistante de Direction
- Langues et interprétariat

QUARTIER ACAE
B.P : 6421

Fixe : (+241) 70 37 51
70 37 52

Mobilité: (+241) 05 12 69 98
07 88 91 33
06 44 99 66

e-mail : medfrees@gmail.com
uanbv@gmail.com